

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Compte rendu de la séance du conseil municipal

12 avril 2022

Le 12 avril 2022, les membres du conseil municipal de LA TOMBE se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Marc CHAUVIN, Maire, sur convocation transmise le 5 avril 2022 pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Présents : Mrs. CHAUVIN Marc, GAZOU Philippe, MURITH Bernard, SUCHOT Lionel, Mmes FORET Sylvie, VOLLEREAU Virginie, RONDEAU Florence, LECAMUS Maude, ROUSSET Annie

Absent excusé : Mr Jacques BIARD représenté par Marc CHAUVIN, Mme Stéphanie CHOLET représentée par Mme RONDEAU Florence, Mme LECAMUS Maude représentée par Mme FORET Sylvie

Secrétaire de séance : Mme Virginie VOLLEREAU

M. le Maire demande qu'il soit ajouté à l'ordre du jour les points suivants :

Délibération Taux imposition 2022

Infos diverses :

- Devis Ludik structure gonflable pirate 14 juillet 2022
- Devis Leloire Rénovation intérieure 48 rue Grande
- Devis car moreau – propositions pour 3 sorties
- Question Société DA CUNHA

Le conseil a donné son accord à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du précédent compte-rendu
- 3 - Délibération SDESM - groupement commande marché de maintenance éclairage public 2023 - 2026
- 4 - Délibération Affectation du résultat
- 5 - Délibération Approbation du budget primitif 2022
- 6 - Demandes de subventions diverses
 - * ADMR
 - * ASMA
 - * Club sportif Braytois
 - * Les Ptits loups du RPI
- 7 - Infos diverses

Approbation du procès-verbal du 8 mars 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 8 mars 2022 à l'unanimité.

Délibération 2022.04.04 SDESM – Groupement commande marché de maintenance éclairage public 2023 – 2026

Le marché de groupement de commande de maintenance de l'éclairage public passé avec le SDESM venant à expiration fin 2022, il est proposé son renouvellement.

Après discussion, le Conseil municipal décide de renouveler son adhésion au groupement de commande de maintenance de l'éclairage public passé avec le SDESM 2023-2026

Délibération 2022.04.01 Affectation du Résultat

Le conseil municipal,

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2021 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins
18, rue Grande
77130 LA TOMBE
Tél : 01.64.31.33.50
Mail : secretariat@latombe77.fr



	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	388 475,68	339 085,54	727 561,22
Recette	271 679,95	361 182,37	632 862,50
Resultat d'exécution	-116 795,73	22 096,83	-94 699,90
Résultat n-1 reporté	330 644,69	28 745,68	359 390,37
Résultat clôture 2021	213 848,96	50 842,51	264 691,47

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

Décide d'affecter au budget communal pour 2022, de la façon suivante :

- Equilibre du budget d'investissement par rapport aux restes à réaliser
- Formule :
 - Clôture Invest 2021 + RAR recette Invest – RAR dépenses Invest = Valeur
 - $50842,51 + 51210,65 - 167081,68 = -65028,52$
 - Virement du budget de FCT vers budget Invest : 65028,52
- Résultat antérieur à reporter :
 - Clôture FCT 2021 – Virt Section investissement : 65028,52€
 - $213848,96 - 65028,52 = 148820,44€$
- Affectation de résultats :
 - Virement à la section d'investissement : 65028,52€
 - Résultat antérieur reporté : 148820,44€

Délibération 2022.04.02 Fiscalité 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil municipal, après analyse du Budget Primitif 2022 et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'adopter les taux de la fiscalité locale pour l'année 2022 comme suit :

Taxes	Taux d'impositions Communaux 2021	Taux d'impositions Communaux 2022
Foncière (bâtie)	30.79	31.41
Foncière (non bâtie)	31.58	32.21
CFE	15.82	16.14

- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Délibération 2022.04.03 Budget Primitif 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le débat d'orientation budgétaire,
Vu le projet de budget primitif communal pour l'année 2020,
L'exposé du Maire entendu,

M P

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins
18, rue Grande
77130 LA TOMBE
Tél : 01.64.31.33.50
Mail : secretariat@latombe77.fr



Budget Primitif 2022

Fonctionnement dépenses et recettes

Comptes	Libellés des articles et chapitres	CA 2021	BP 2022	RAR 2021	BUDGET 2022
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	74 144,07 €	104 718,00 €	- €	104 718,00€
012	CHARGES DE PERSONNEL	50 080,42 €	48 400,00 €	- €	48 400,00€
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	31 127,57 €	33 284,00 €	- €	33 284,00€
014	ATTENUATION DE PRODUITS	10 906,00 €	10 906,00 €	- €	10 906,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	3 744,83 €	3 000,00 €	- €	3 000,00€
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Réelles)	218 472,79 €	- €	- €	0,00€
68	AMORTISSEMENTS	- €	- €	- €	- €
022	DEPENSES IMPREVUES	- €	20 083,41 €	- €	20 083,41€
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	162 071,03 €	- €	162 071,03€
TOTAL DES DEPENSES GLOBALES		388 475,68 €	382 462,44 €	- €	382 462,44€
		192,43 %	-36,28 %		
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	902,62 €	607,00 €	- €	607,00€
73	IMPOTS ET TAXES	112 050,42 €	116 083,00 €	- €	116 083,00€
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS DE PARTICIPATIONS	72 828,35 €	66 952,00 €	- €	66 952,00€
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	35 562,49 €	50 000,00 €	- €	50 000,00€
76	PRODUITS FINANCIERS	- €	- €	- €	0,00€
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 336,07 €	- €	- €	0,00€
013-66	ATTENUATION DE CHARGES/CHARGES FIN.	- €	- €	- €	0,00€
002	RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	330 644,69 €	148 820,44 €	- €	148 820,44€
TOTAL DES RECETTES GLOBALES		602 324,64 €	382 462,44 €	- €	382 462,44€

Investissement Dépenses et recettes

Comptes	Libellés des articles et chapitres	CA 2021	BP 2022	RAR 2021	BUDGET 2022
SECTION D'INVESTISSEMENT					
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	- €	- €	- €	- €
02	DEPENSES IMPREVUES	- €	- €	- €	- €
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	- €	- €	- €	- €
16	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	224 048,45 €	127 000,00 €	- €	127 000,00 €
19	Plus ou moins values sur cessions	- €	- €	- €	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €	- €	- €	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 485,13 €	- €	157 591,33 €	157 591,33 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	54 551,96 €	- €	9 490,35 €	9 490,35 €
TOTAL DES DEPENSES GLOBALES		339 085,54 €	127 000,00 €	167 081,68 €	294 081,68 €
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	50 256,95 €	62 800,00 €	- €	62 800,00€
1068	AFFECTATION DE RESULTATS	- €	65 028,52 €	- €	65 028,52€
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	260 589,35 €	- €	51 210,65 €	51 210,65 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €	- €	- €	0,00€
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	- €	97 042,51 €	- €	97 042,51€
024	PRODUITS DE CESSIONS IMMOBILIERES	- €	18 000,00 €	- €	18 000,00 €
001	EXCEDENT REPORTE	28 745,68 €	- €	- €	0,00€
TOTAL RECETTES GLOBALES		339 591,98 €	242 871,03 €	51 210,65 €	294 081,68 €

Budget primitif Investissement : 294 081.68€

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Demandes de subventions

Plusieurs demandes de subvention ont été reçues : ADMR, ASMA, Club sportif Braytois : après discussion, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas donner suite à ces demandes.

Concernant la demande de subvention de l'association «Les P'tits Loups du RPI », le Conseil municipal décide à l'unanimité de porter la subvention accordée à 150 €.

Infos Diverses

Dans le cadre de la commission Animation, Mme RONDEAU soumet au conseil trois proposition de sorties pour le dimanche 26 juin : GUEDELON, TROYES, BEAUVAL.

Le Conseil retient le projet de sortie à GUEDELON ; un bulletin d'inscription sera déposé dans les boîtes aux lettres rapidement.

Travaux 48 rue grande : les travaux sont quasi-terminés ; reste 1 devis peinture à recevoir pour choix de l'entreprise.

Journée de nettoyage des berges AAPMA : seront présents : M. CHAUVIN, Mme FORET, Mme VOLLEREAU et 3 à 4 volontaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h20

Prochain conseil municipal le 10 mai 2022

Fait à la Tombe, Le 15 avril 2022
Le secrétaire de séance

Le Maire
Marc CHAUVIN

